

11.7 des JPK avec Autvast
bis 6. April 73 zur Unterschrift am 17.7

JPK 26/3/73



AMBASSADE DE SUISSE

ABIDJAN, le 16 mars 1973

Réf.: 771.20 NI
771.221.2 NI - ES/ct
541.20

SL/CZ: je n'eux pas lire les initiales
de la G. inf. etas. Peut-être par erreur ou à
à Sate à Madagascar 16.24.3

Au Service de la coopération technique
du Département politique fédéral

3003 B e r n e

n°	SL	PP	CZ	LP	NI	CZ	3/a
Date	20.3.	21.3.		21.3.	21.3.	25.3.	6.4
Visa	SL	PP	CZ	LP	NI	CZ	CZ
EPD	20.3.73		11				
Ref.	t. 311- Niger						

Monsieur l'Ambassadeur,

Lorsque j'ai prévenu le président Hamani Diori de la visite de quelques parlementaires suisses intéressés à se rendre compte de visu, en avril prochain, de la coopération technique suisse au Niger il m'a dit : "Que viennent-ils faire ici puisqu'il n'y a pas de coopération technique entre nous ?". J'ai alors mentionné le projet FOPOTEC, qui lui tenait à coeur et dont il m'avait entretenu lui-même en octobre 1970 lors de la remise de mes lettres de créance. Il ignorait que ce projet avait démarré ! J'ai également attiré son attention sur les quelques assistants techniques oeuvrant dans son pays. Je lui ai dit aussi que nous avons eu des gestes qui étaient restés sans suite. Ce fut le cas, il y a trois ans, pour des bourses offertes à des Nigériens pour suivre un cours bancaire en Suisse.

J'ai de plus saisi cette occasion pour lui signaler les bénéfices que son pays a retirés de nos échanges commerciaux en 1972 qui ont laissé une balance favorable au Niger de 364,4 millions de CFA.

Selon notre compatriote Ed. Bulliod, à Niamey, le président Hamani Diori reprocherait à la Suisse d'aider surtout les pays riches. Il aurait fait des remarques à cet égard à mon prédécesseur; c'était l'époque, en 1968, où la Côte d'Ivoire était l'hôte du Comptoir Suisse à Lausanne, où l'on organisait l'exposition d'art ivoirien à Vevey et où l'on créait à Abidjan le Centre horloger de la Fédération horlogère.

J'ajoute que j'ai engagé M. May à prendre contact avec vous pour la préparation d'un texte, qui pourrait être

D'après le echo que KP a eu à Abidjan, la conception du projet par May serait assez anticipée par des personnes connaissant les problèmes de l'aphanéisation.

D'autre part il y a le projet de création de joints villageois ou à déjà fait l'objet d'un accord entre la Fédération suisse et le gouvernement nigérien au développement (signé le 16.5.72) Notre participation serait de fr. 845'500 sur un total de 1691000.

PP

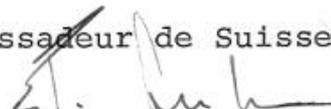


- 2 -

diffusé dans le "Temps du Niger" et à la radio, informant le public des buts du projet d'alphabétisation et de la contribution de notre pays. Le ministre de l'Education nationale, dont relève l'alphabétisation, et à qui j'ai soumis cette idée, l'approuve pleinement.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'expression de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse:



Copie à :

Direction politique du DPF, Berne